



## Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du 29 juin 2010

### Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

#### **Membres représentants des professeurs**

Dominique Grosjean, Philippe Debruxelles, Rogier Van Eck.

#### **Membre représentant le personnel autre que les professeurs**

Serge Gabet

#### **Membre représentant des organisations syndicales**

Michel Boermans (CGSP).

#### **Membre représentant les assistants**

--

#### **Membres représentants des étudiants**

Ledicia Garcia, Marion Pille.

**Excusé** : Paul Fonteyn

---

Ouverture de la séance vers 13h00

### **Ordre du jour :**

- Approbation du PV de la séance du 4 Juin 2010.
- Approbation de l'avis de la commission de recrutement.
- Divers

- 
- **Approbation** du procès-verbal de la séance du du 4 Juin 2010.  
Le projet de PV est approuvé par **7 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.**
  - **Résultats des commissions de recrutement pour les postes déclarés vacants au Moniteur Belge.**
  - Un dernier poste vacant doit encore être traité.
    - Poste n° 10,6,2,4,2,28, assistant, Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Psychologie générale), 2/20 de charge au TL. Deux candidates: Stéphanie Blondeau et Christine Michiels. Après avoir reçu les deux candidates, La commission classe les candidats dans l'ordre suivant:
      - 1) Stéphanie Blondeau
      - 2) Christine Michiels
- Un professeur explique les motivations de la commission.  
Approuvé par 7 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

· **Divers :**

- Le Directeur distribue un document intitulé « mort ou vif ? Quel avenir pour les écoles supérieures artistiques de la Communauté française ? Pour la création d'un pôle thématique des arts. ». Ce texte est signé par onze directeurs et directeurs adjoints d'ESA, dont Laurent Gross, « en leur nom propre et en leur qualité d'experts ». Il a été envoyé au Ministre Marcourt. Suite aux résultats de la table ronde de l'enseignement supérieur, ce texte exprime la nécessité, pour sauvegarder les spécificités de l'enseignement supérieur artistique, de la création d'un pôle thématique des arts plutôt que le regroupement dans des pôles contraignants construits autour des universités. Après discussion, le CGP décide de l'approuver **à l'unanimité.**

- Les membres du CGP prennent connaissance d'un courriel adressé ce 21 juin à la Direction par un enseignant qui pose une série de questions à propos des réglementations régissant les nominations, à propos des critères qui ont été choisis par le CGP pour établir la liste des intitulés qui ont été ouverts à la nomination en janvier. Il remet aussi en question le document reprenant le calcul des anciennetés.

Ce courriel pose également plusieurs questions concernant les nominations de 2004.

Le Directeur se déclare néanmoins prêt à recevoir à sa demande l'auteur du courriel accompagné par son délégué syndical et en présence de l'administratrice de l'école en charge de ce dossier, afin de lui fournir des explications concernant le calcul des anciennetés des personnes mentionnées dans son courriel.

L'ensemble du CGP, le délégué syndical CGSP compris, manifeste son soutien dans cette démarche et regrette cette mise en cause d'une procédure qui a fait l'objet de toute son attention au cours de plusieurs réunions.

La séance est clôturée vers 14 heures 15.

Laurent Gross  
Directeur